

crois qu'avant la fin de ce débat, j'aurai convaincu l'honorable ministre qu'il a augmenté la taxe sur un grand nombre d'articles, au delà de ce qu'elle était sous l'ancien tarif. Sans doute, ceux-là qui croient que ce pays existe pour le bénéfice des gens qui veulent placer leur capital dans des entreprises de spéculation, approuveront cela. Mais la grande majorité du peuple, qui a une idée des droits que doivent posséder les masses en viendront à une conclusion bien différente.

M. TAYLOR : M. le Président, l'honorable député qui vient de reprendre son siège a dit que les honorables messieurs de ce côté de la chambre ont applaudi le ministre des Finances, lorsqu'il a prononcé son discours budgétaire et réduit le tarif. Nous l'avons applaudi et nous l'applaudirons encore, parce qu'il a dit que dans la revision du tarif, le gouvernement aurait soin de ne ruiner aucune industrie qui pourrait être maintenue par un droit raisonnable. Et si ces changements devaient nuire sérieusement à quelque industrie, c'était sans doute son intention, après que le tarif fût déposé sur le bureau du greffier, d'examiner la chose avec un grand soin.

M. MULOCK : Vous n'avez pas cru qu'il était sincère.

M. TAYLOR : Oui, nous l'avons cru sincère ; et nous croyons qu'il est sincère aujourd'hui. Je ne crois pas que ce soit l'intention du ministre des Finances, du gouvernement, ou des membres de la droite, de nuire à aucune industrie canadienne, par les changements apportés au tarif. Ce serait contraire à la politique du gouvernement et à la politique des partisans du gouvernement. Je n'ai qu'à faire cette remarque : l'homme dans l'intérêt de qui je parle, n'est pas un de mes amis en politique, mais il a à peu près \$70,000 dans une manufacture de ma ville. Et il m'écrivit ce qui suit :

A moins qu'on n'augmente le droit sur les boulons de petites dimensions, il ne nous reste rien à faire autre chose qu'à fermer notre établissement, vu que nous vendons actuellement avec perte.

Je suis certain que la politique nationale a amené en Canada cette concurrence sur ces articles. Lorsqu'elle fut mise en vigueur, vous ne pouviez pas acheter un cent de ces boulons de cette grosseur faits en Angleterre et aux Etats-Unis, pour 29½ centins. Vous pouvez les acheter à ce prix dans une demi-douzaine d'endroits, des boulons fabriqués en Canada, et à la fabrication desquels des travailleurs canadiens ont été employés. Ce que le ministre des Finances a dit que si, par le tarif, nous allions ruiner une industrie canadienne, il ferait halte, s'appliquerait ici. Je crois que c'est clair aux yeux de tous ceux qui considéreront le tarif, que si un droit de 1½ centin et 30 pour 100 sur les boulons de grosseur moindre, et 1 centin et 25 pour 100 sur les plus gros était juste auparavant, celui de 1 centin et 20 pour 100 sur les plus gros, et 1 centin et 25 pour 100 sur les plus petits, n'est plus alors dans une proportion correspondante.

Je suis convaincu que si l'honorable ministre s'occupe de cette question—car elle est sérieuse, vu que cette industrie emploie un grand nombre d'hommes—il changera le taux, en fixant 1½ centin et 25 pour 100 et 1 centin et 20 pour 100 sur les plus gros, ce qui formerait un droit correspondant.

M. MILLS (Bothwell).

J'ai déjà parlé des T à charnière et pentures longues et d'autres articles de fer forgé. On en fabrique dans plusieurs parties du Canada et on les vend à plus bas prix qu'auparavant, vu la concurrence locale et l'emploi d'ouvriers canadiens. Le manufacturier de Gananoque, dont je parle, n'est pas, ainsi que je l'ai dit, un de mes amis politiques, mais cette industrie est une industrie canadienne, et quand il s'agit d'une industrie de cette espèce, peu m'importe qu'elle soit exploitée dans ma propre ville, ou dans une autre, peu m'importe que le manufacturier soit conservateur ou libéral—pourvu qu'il emploie des ouvriers canadiens et qu'il fournisse au peuple canadien des produits canadiens à aussi bon et à meilleur marché, que nous pourrions les importer. Je demande que cette industrie soit protégée.

M. EDGAR : Je ne sais pas si je peux me permettre d'employer le temps du comité pendant un moment, à lui raconter une histoire. Je sais que c'est fort risqué, mais l'analogie entre cette histoire et l'attitude actuelle des honorables députés de la droite est tellement frappante, que je me décide à risquer ma réputation de membre de la Chambre en la racontant. Je l'ai entendu raconter tout dernièrement, et elle se rapporte au sujet que nous traitons. On meraçait, l'autre jour, que plusieurs jeunes gens étaient partis pour la chasse, avec l'entente que chacun ferait la cuisine à son tour. Celui qui fut choisi le premier, consentit à faire la cuisine, à condition que le premier qui se plaindrait de la nourriture serait obligé de cuisiner lui-même. Eh bien ! il est étonnant de voir comme ils aimèrent longtemps les aliments qu'on leur donnait. Enfin, le cuisinier voulut se débarrasser de ses fonctions, et il remplit de sel toute une fournée de pain. Le pain fut placé sur la table, et l'un des jeunes gens commença à le manger et fut presque étouffé. "Oh ! tonnerre, ce sel !" s'écria-t-il, "j'étouffe, mais je l'aime, je l'aime, je l'aime." Bien que ces item étouffent quelques-uns des honorables députés de la droite, bien qu'une demi-douzaine d'entre eux ait déjà amèrement protesté contre ces item, cependant, ils vont les avaler à la demande du ministre des Finances. Après que le tarif sera adopté, même si l'honorable ministre le laisse tel qu'il est, ils iront devant le peuple et s'écrieront : "Nous l'aimons, nous l'aimons, nous l'aimons—c'est parfait."

M. FRASER : Je crois réellement que le ministre des Finances devrait laisser cet item en suspens. Il y a des questions importantes à examiner. L'honorable député de York (M. McMullen) lui conseille de consulter les manufacturiers. Il serait très intéressant de continuer à discuter cette question, seulement, je crains que la discorde ne se mette dans les rangs de la droite. Mais réellement rien ne fait mieux comprendre la nature de tout le tarif, que la présente discussion. Voilà plusieurs députés de la droite, ayant certains intérêts à sauvegarder, qui se lèvent et qui désapprouvent cet item. L'honorable député de Leeds (M. Taylor) nous dit clairement qu'il veut que ce droit soit changé dans l'intérêt d'un homme qui est son adversaire politique. Je suppose qu'il veut en faire un protectionniste.

M. IVES : Etait-ce le motif qui a engagé les honorables députés de la gauche, à demander une